

CURSUS INSTRUIRE DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Découvrez notre cursus de formation « Instruire des autorisations d'urbanisme » ! Un cycle de formation de 3 jours spécialement conçu pour s'approprier les impacts des réformes récentes et renforcer ses compétences.

Formation-3 jours– 100% en ligne !

PROGRAMME

Un parcours pour acquérir les compétences essentielles à l'exercice d'un métier.
Un cursus opérationnel mixant apports théoriques et mises en situation professionnelles.
Une organisation modulaire pour allier temps de formation et poursuite d'une activité professionnelle.

Module1 – 1 jour

CADRE REGLEMENTAIRE ET MESURES DE SIMPLIFICATION RECENTES

Simplification des procédures

Dématérialisation obligatoire des demandes d'autorisation
Réduction et sécurisation des délais d'instruction
Harmonisation des pièces exigibles
Simplification des consultations administratives

Autorisations d'urbanisme

Permis de construire
Déclaration préalable
Permis d'aménager
Permis de démolir
Adaptations procédurales issues des réformes récentes

Module2 - 1 jour

ANALYSE TECHNIQUE DES DOSSIERS ET IMPACT DES REFORMES – CAS PRATIQUES

Analyse du PLU dans un contexte de sobriété foncière

Contrôle des règles d'urbanisme

- Implantation et limites séparatives, hauteur, emprise au sol et surface de plancher
- Stationnement (évolutions possibles en zone tendue)
- Performance environnementale et gestion des sols

Sécurisation des dossiers

- Gestion des pièces manquantes dans un cadre simplifié
- Limitation des demandes abusives de pièces complémentaires
- Motivation renforcée des prescriptions
- Identifier les points de vigilance liés aux réformes

Module 3 – 1 jour

SECURISER LES DECISIONS ET PREVENIR LES RISQUES DE CONTENTIEUX

Motivation et solidité des décisions

- Refus motivés juridiquement
- Prescriptions proportionnées
- Retrait et modification d'autorisation
- Sécurisation des arrêtés dans un contexte de simplification

Contentieux et délais

- Recours gracieux et contentieux
- Réduction des délais de recours dans certains cas
- Affichage et preuve numérique
- Responsabilité de la collectivité

Suivi et contrôle

- Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)
- DAACT et contrôle de conformité
- Procédures en cas d'infraction
- Traçabilité numérique des actes



Les + du Cursus
Bénéficier d'une formation courte et directement opérationnelle 100% en ligne !

Infos pratiques

Horaires : 9h30-17h - Tél : 06.40.40.91.86

Le lien de connexion par module vous sera indiqué dans votre convocation.

Bulletin d'inscription

Cursus Instruire des autorisations d'urbanisme

à retourner par mail contact@fpt-formations.com

Nom

Prénom

Fonction

E-mail

Tél mobile

Nom de la collectivité.....

Adresse

Code postal / Ville.....

Tél.....

Tarif net : 1 770€ nets par participant

(non assujettis à TVA) - Tarif forfaitaire pour le cursus complet.

Si vous souhaitez organiser ce Cursus en intra pour un groupe de collaborateurs, contactez-nous !

contact@fpt-formations.com

Programmation – Calendrier

Module 1 : 1^{er} juin 2026

Module 2 : 2 juin 2026

Module 3 : 9 juin 2026

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de **quinze jours avant la date du 1^{er} jour du cursus**. Pour toute annulation ne respectant pas ce délai, l'intégralité du montant du cursus de formation sera due.

SIGNATURE

DATE

CACHET DE LA COLLECTIVITE